

M. RÉMOND

**L'EXPLORATION
PÉTROLIÈRE
EN MER
ET LE DROIT**

**DROIT MARITIME
DROIT DE LA MER**

MARTINE RÉMOND

Docteur en droit

Diplômée de l'Institut d'Etudes politiques de Paris

Préface de

R. RODIÈRE

Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences économiques de Paris

3506

3
3

Dr 440 (3)



L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE EN MER ET LE DROIT

DROIT MARITIME DROIT DE LA MER

1970

ÉDITIONS TECHNIP • 7 RUE NÉLATON • PARIS 15^e

technip

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	V
---------------	---

INTRODUCTION

1. Le pétrole et la mer	1
2. Le fond de la mer : le problème du pétrole sous-marin	3
3. La surface : problèmes posés par l'activité pétrolière proprement dite	4
4. Conséquences du développement de la matière	5

Première partie

LE PÉTROLE ET LE FOND DES MERS

5. La théorie du plateau continental	9
6. Objet de la Conférence de Genève et plan de la partie I	10

Titre I

Sources des droits des Etats sur le sol et le sous-sol marins

A. Origines de la notion de plateau continental	11
7. La Proclamation Truman	11
8. Déclarations unilatérales	12
9. Le fondement de ces déclarations est purement économique	12
10. La valeur juridique de ces déclarations est nulle	14

B. L'élaboration du régime juridique du plateau continental.....	15
11. La méthode employée.....	15
12. La construction de la C.D.I.....	16
13. Mise en œuvre du système proposé par la C.D.I.....	17
14. Le plateau continental et la Conférence de Genève de 1958.....	18

Titre II

Nature juridique des droits des Etats sur le plateau continental

15. Plan du titre II.....	19
 CHAPITRE I. LA CONVENTION DE GENÈVE ET LES DROITS DES ÉTATS RIVERAINS	19
16. Généralités. Plan du chapitre.....	19
A. Etendue des droits de l'Etat riverain.....	20
17. Quelles sont les zones géographiques visées par la Convention ?..	20
18. Quelles sont les ressources visées ?.....	21
19. Compétences et fonctions étatiques.....	21
B. Limites apportées aux droits de l'Etat riverain par la Convention de Genève	23
20. Les prohibitions	23
21. Obligations de l'Etat riverain.....	24
22. Questions restées sans réponse.....	24
C. Nature des droits des Etats riverains sur leur plateau continental.....	24
23. Ils équivalent à une souveraineté de fait.....	24
24. Le cas de l'état de guerre.....	26
D. La question du critère de délimitation du plateau continental.....	26
25. Intérêt de la question.....	26
26. Faiblesse de critère de limitation du plateau continental retenu par Genève	27
27. Autres critères proposés.....	28
28. Caractère provisoire du critère actuel.....	29

E. Quel a été le sort de la Convention de Genève depuis 1958 ?	30
29. Les ratifications. Traités bilatéraux de partage.....	30
30. Difficultés surgies depuis 1958 quant à l'application de la Convention, jusqu'en 1966	31
31. De 1967 à 1969 : le procès de La Haye.....	32
32. Les « circonstances spéciales » de l'article 6.....	35
33. Autres difficultés prévisibles d'ici quelques années.....	35
CHAPITRE II. LES LÉGISLATIONS INTERNES ET LES DROITS DES ÉTATS RIVERAINS SUR LEUR PLATEAU CONTINENTAL	37
34. Intérêt de l'étude de ces législations.....	37
A. Généralités sur les législations « offshore »	37
35. De quels Etats émanent ces législations ?.....	37
36. Différences quant à la technique législative.....	38
37. Le problème des Etats fédéraux.....	39
38. Influence unificatrice de la Convention de Genève.....	40
B. L'Etat riverain et le concessionnaire	40
39. Attribution des permis. Procédures d'attribution.....	41
40. Attribution des permis : conditions d'obtention des permis.....	43
41. Le problème de la discrimination des non-nationaux.....	44
42. Situation du titulaire de l'autorisation de forer. Les difficultés des pétroliers face au gouvernement britannique.....	45
C. L'Etat riverain et la liberté des mers	47
43. Les mesures destinées à assurer le respect de la liberté des mers.....	47
44. ... Constituent en réalité pour les Etats riverains des moyens d'accroître leurs pouvoirs.....	48

Titre III

Valeur juridique de la notion de plateau continental

45. Plateau continental et extension du territoire des Etats riverains. Oppositions doctrinales	51
46. Le plateau continental et la liberté des mers.....	52
47. Plan du titre III.....	52

CHAPITRE III. TENTATIVES DE RATTACHEMENT DE LA NOTION DE PLATEAU CONTINENTAL A UNE THÉORIE JURIDIQUE PRÉEXISTANTE	53
48. Les diverses approches	53
A. Transpositions d'institutions classiques.....	54
49. Découverte, occupation et plateau continental.....	54
50. Originalité du plateau continental en tant qu'objet de droits.....	55
51. Théories inspirées par la géographie.....	56
52. Les théories de continuité et de contiguïté.....	57
53. Les théories de la zone d'attraction.....	58
B. Tentatives d'explication de la théorie par rapprochement avec des situations similaires. Conclusion.....	59
54. Mines, canalisations, pêcheries sédentaires.....	59
55. Conclusion : conditions auxquelles peut être reconnue la valeur juridique de la notion de plateau continental.....	60
 CHAPITRE IV. OBSTACLES JURIDIQUES S'OPPOSANT AU PRINCIPE D'UNE APPROPRIATION DU LIT OU DU SOUS-SOL DE LA MER PAR UN SUJET DE DROIT	 61
56. A quoi correspond le principe de liberté des mers.....	61
57. Quels droits peut léser l'appropriation du fond des mers ? Le fond et le tréfonds	62
58. Le lit de la mer.....	63
59. Masse des eaux et surface.....	64
60. Valeur relative du principe de liberté de la haute mer.....	64
61. Le principe d'une appropriation du plateau continental n'est pas injustifiable	65
 CHAPITRE V. BÉNÉFICIAIRES DE L'APPROPRIATION DU PLATEAU CONTINENTAL	 65
62. Position du problème.....	66
63. Les solutions inspirées par un souci de justice.....	67

64. L'O.N.U. et le plateau continental. La Charte de Malte.....	68
65. Critique	69
66. Les solutions réalistes	70
67. L'appropriation des fonds marins par les Etats riverains est la plus justifiée	71
CHAPITRE VI. INFLUENCE DE LA NOTION DE PLATEAU CONTINENTAL SUR LE DROIT DE LA MER (Conclusion de la première partie).....	
68. Bouleversement inévitable du Droit de la mer dans les quelques années à venir	72
69. Première possibilité : les Etats étendent leur souveraineté à la surface des eaux	72
70. Deuxième possibilité : les eaux surjacentes restent libres.....	73
71. La mer territoriale, notion dépassée.....	74
72. Conclusion	76

Deuxième partie

EXPLORATION ET EXPLOITATION DU PÉTROLE : LA SURFACE DES MERS

73. Les problèmes juridiques liés aux techniques utilisées par les pétroliers en mer sont des « problèmes de surface ».....	81
A. Quelques données techniques	82
74. Qu'est-ce qu'une opération pétrolière en mer ?.....	82
75. Les installations de forage en mer : installations de surface, participants à l'opération.....	83
76. Les installations de forage en mer : dispositifs immergés.....	84
B. Aspects juridiques	85
77. Absence de sources en la matière.....	85

78. Problèmes juridiques trouvant leur source dans des incidents techniques	87
79. Problèmes douaniers et fiscaux. Le pétrole extrait. Autres problèmes	89
80. Originalité variable de ces problèmes quant au droit.....	90
81. Problème de la personnalité juridique de l'engin de forage.....	90
82. Unité ou diversité de la notion technique d'engin de forage.....	91
83. Autonomie et dépendance de l'engin de forage par rapport au lit de la mer. Plan de la partie II.....	92

Titre I

L'indépendance de l'engin de forage par rapport au fond de la mer

84. Le droit maritime et l'engin de forage.....	95
85. Triple fondement des règles maritimes. Plan du titre.....	96

CHAPITRE VII. ABORDAGE

A. Adaptation de l'institution aux engins de forage

86. L'engin de forage et les règles sur l'abordage.....	97
---	----

B. Intérêt de l'adaptation de l'institution en droit français.....

87. Cas où les solutions sont les mêmes en droit commun et en matière d'abordage	98
88. Cas où les solutions sont différentes : faute commune et abordage douteux	99
89. La plate-forme et le domaine de l'abordage suivant la Convention de Bruxelles	101
90. La solution française moderne : loi du 7 juillet 1967.....	102

CHAPITRE VIII. AVARIES COMMUNES

A. Intérêt et fondement de l'institution.....

91. Rôle des avaries communes.....	105
92. Intérêt de l'institution en la matière.....	105
93. Fondement de l'institution.....	106

B. Difficultés d'application	107
94. Complexité des règlements d'avaries communes.....	107
95. Conditions d'application : sacrifice volontaire du capitaine.....	108
96. Deuxième condition d'application : danger couru par l'expédition.....	109
97. Troisième condition d'application : intérêt commun.....	109
98. Conclusion	110
CHAPITRE IX. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES	111
99. Utilité de l'institution en la matière.....	111
100. Le fondement de la limitation de responsabilité interdit son extension aux engins de forage.....	112
101. Explication de la limitation de responsabilité. Premièrement : l'indé- pendance des fortunes de mer.....	112
102. Deuxième explication : responsabilité indirecte du propriétaire.....	113
103. Troisième explication : la limitation de responsabilité est un mé- canisme d'assurance maritime	115
104. Conclusion	116
CHAPITRE X. ASSISTANCE EN MER.....	116
105. L'assistance en mer en Droit maritime classique.....	116
106. Application aux plates-formes de forage.....	117
107. Droit positif : la solution française.....	119
CHAPITRE XI. QUESTIONS SOULEVÉES PAR LE REMORQUAGE DES PLATES-FORMES	121
108. Le remorquage des engins de forage.....	121
A. Nature du contrat de remorquage d'une plate-forme de forage	122
109. Diversité de la notion de remorquage.....	122
110. Le remorquage des corps inertes.....	123
111. Le contrat de forage d'une plate-forme de forage est un contrat de transport	123
112. De quel contrat de transport s'agit-il ?.....	124
B. Régime applicable aux contrats de remorquage des plates-formes	125
113. Unité du train de remorque.....	125
114. La loi française.....	126

115. Rapports du remorqueur et de la plate-forme.....	127
116. Qui a la charge de la réparation des dommages causés aux tiers ?..	127
117. Clauses d'exonération de responsabilité.....	128
118. Prescription. Fins de non-recevoir.....	129
C. Application des règles du droit maritime.....	129
119. Unité du train de remorque et règles maritimes.....	129
120. Rapports des parties entre elles.....	130
121. Rapports du train de remorque et des tiers.....	131

Titre II

La dépendance de l'engin de forage par rapport au fond de la mer

CHAPITRE XII. LES ÉPAVES D'ENGINS DE FORAGE.....	133
122. Intérêt de la question.....	133
123. La plate-forme de forage est-elle un navire au sens des lois sur les épaves	134
124. Qu'est-ce que l'épave d'une plate-forme de forage ?.....	134
125. Les règles du Droit maritime sont-elles applicables aux épaves de plates-formes	135
CHAPITRE XIII. LOI APPLICABLE SUR L'ENGIN DE FORAGE.....	137
A. Position du problème.....	137
126. Problèmes de fond et problèmes de conflits de lois.....	137
127. Originalité de ces conflits de lois.....	138
128. Principe de détermination de la loi nationale applicable.....	139
129. La loi de l'Etat dont relève la plate-forme ne peut être retenue....	139
130. Dualité apparente de lois applicables.....	140
B. Loi applicable. Détermination et domaine.....	141
131. L'application des lois de l'Etat riverain sur la plate-forme de forage. Avantages	141
132. Critique de cette solution.....	142
133. La loi de l'Etat riverain et la liberté des mers.....	143
134. Le maître d'œuvre, véritable « centre de gravité » de l'opération pétrolière	144
135. Loi applicable	144

136. Loi applicable : forme des actes juridiques. Faits juridiques.....	146
137. Autres cas d'application. Evénements de mer.....	146
138. Conclusion	147
CHAPITRE XIV. LE PERSONNEL DE LA PLATE-FORME.....	148
A. Les hommes qui travaillent sur les plates-formes sont-ils des marins ?.....	148
139. Intérêt du problème.....	148
140. Impossibilité de l'assimilation des ouvriers pétroliers aux marins....	149
141. Inscription maritime	150
B. Le responsable de la plate-forme de forage n'est pas un capitaine.....	151
142. Pouvoirs et rôles respectifs. Loi française.....	151
CHAPITRE XV. L'ABUS PAR L'ENGIN DE FORAGE DE SON DROIT DE STATIONNEMENT EN HAUTE MER.....	153
143. Position du problème.....	153
144. Nouveauté du problème.....	154
145. Circonstances dans lesquelles des difficultés peuvent surgir.....	154
146. Problème de droit posé.....	155
147. Absence de solution dans un proche avenir.....	156
CHAPITRE XVI. NOTIONS D'ASSURANCE.....	157
148. Le marché de l'assurance des plates-formes.....	157
149. La police des plates-formes.....	158
150. Les plates-formes et la loi française sur l'assurance.....	160
CHAPITRE XVII. LA POLLUTION DES MERS PAR LES INSTALLATIONS DE FORAGE	162
151. Intérêt de la question.....	162
A. Position du problème.....	163
152. Historique : la Préhistoire.....	163
153. Le Torrey-Canyon et Santa-Barbara.....	164
154. Remèdes techniques	166
155. Caractéristiques du problème.....	167

B. Quelques éléments de solution	169
156. Qui paiera ? Charge de la responsabilité.....	169
157. Sur quelle base ? Nature de la responsabilité.....	170
158. L'assurance obligatoire	172
159. Limitation de responsabilité.....	173
160. Divers	173
161. Conclusion	174
 CHAPITRE XVIII. ABSENCE DE PERSONNALITÉ JURIDIQUE DE L'ENGIN DE FORAGE (Conclusion de la deuxième partie).....	175
162. Les caractères communs aux divers types d'engins sont sans intérêt pour le droit	175
163. Les caractères déterminant la nature juridique des engins varient..	175
164. Mais... est-ce vraiment dommage ?.....	176

CONCLUSION

INFLUENCE DES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU DROIT DE LA MER	177
165. Développement des législations internes en la matière.....	177
166. Le principe de la liberté des mers est-il en déclin ?.....	177
167. Transformation du principe de liberté.....	178
168. L'activité des exploitants et le droit de la mer.....	179

BIBLIOGRAPHIE

I. DROIT MARITIME	181
II. DROIT INTERNATIONAL DE LA MER. LE PLATEAU CONTINENTAL.....	182
III. QUESTIONS PÉTROLIÈRES. TECHNIQUE ET DROIT OFFSHORE.....	186
IV. POLLUTION DES MERS PAR LES HYDROCARBURES.....	187
V. PÉRIODIQUES	188
A. Revues juridiques et sigle employé pour les désigner	188
B. Revues techniques	188

ANNEXE I**Conférence de Genève sur le droit de la mer**

CONVENTION SUR LE PLATEAU CONTINENTAL.....	191
--	-----

ANNEXE II**Quelques chiffres**

SUR LE PLATEAU CONTINENTAL.....	195
SUR LE PÉTROLE	195
Production de pétrole offshore, en février 1969.....	195
SUR LES FORAGES EN MER.....	196
Unités mobiles de forages en mer.....	196